

2022 - 45ÈME ÉDITION

30 04 01 05

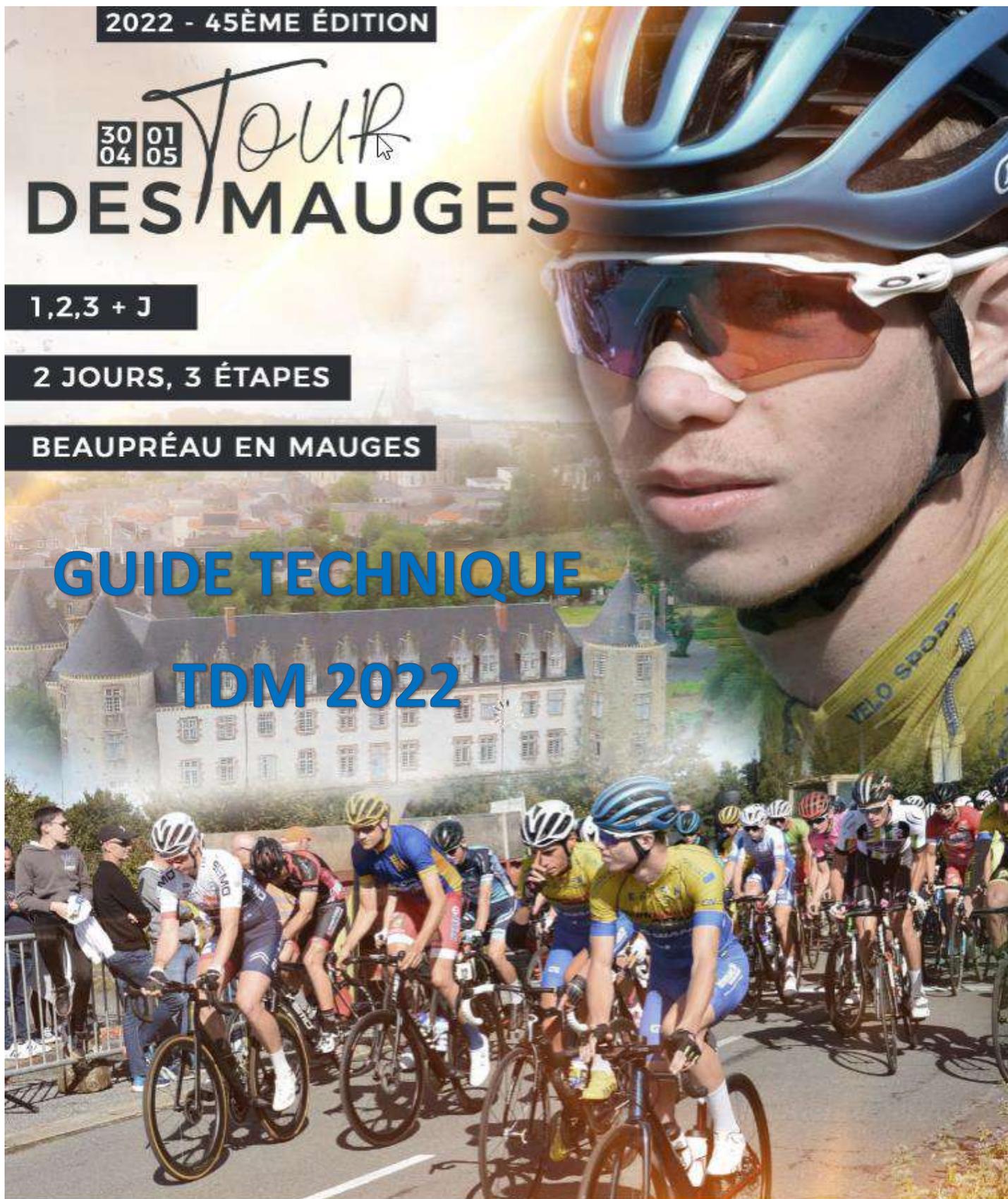
TOUR DES MAUGES

1,2,3 + J

2 JOURS, 3 ÉTAPES

BEAUPRÉAU EN MAUGES

GUIDE TECHNIQUE TDM 2022



Règlement particulier du Tour des Mauges

45^{ème} Tour des Mauges 30

Avril – 1 Mai 2022

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le Tour des Mauges est organisé par le BEAUPREAU VELO SPORT, 12 rue du Chanoine Libault 49600 Beaupreau en Mauges, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute du 30 Avril 2022 au 1 Mai 2022.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories 1-2-3-J. Elle est inscrite au calendrier Régional.

L'épreuve est classée en classe 2.12.7.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Les équipes sont constituées de 6 coureurs, **dont 3 coureurs de 1^{ère} catégorie au maximum.**

Conformément à l'article 2.1.2 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipessuivantes :

- Equipes de Clubs Français
- Equipes de sélection régionale
- Equipes de sélection départementale
- Equipes mixtes

Les organisateurs se réservent le droit de sélectionner les équipes partantes si les candidatures déposées dépassent 22.

La sélection aura lieu le 25 mars 2022. Toutes les équipes sont informées du résultat.

Les engagements, accompagnés d'un chèque de **198 €** par équipe, soit **11 €** par coureur et par étape, d'un chèque de **380 €** pour les frais d'hébergement pour **8** personnes et 60 € pour une personne supplémentaire. **(Au maximum, 9 personnes par équipes seront hébergées.)**

, doivent parvenir aux organisateurs avant le **20 Avril 2022** dernier délai. Un modèle de bulletin d'engagement est envoyé à toutes les équipes. Il doit être totalement rempli. Ils peuvent être envoyés par courriel à l'organisateur, mais un exemplaire imprimé doit accompagner les chèques confirmant les engagements. Par la suite, toute modification devra être portée à la connaissance de l'organisateur par courriel, jusqu'à la veille de l'épreuve.

L'équipe qui n'aura **pas** joint son chèque d'hébergement avec ses engagements à la date du **20 Avril 2022** ne sera **pas engagée** et sera **remplacée sans autre avis.**

Adresser les bulletins à **B.V.S.**

**12 rue du Chanoine Libault
49600 BEAUPREAU EN MAUGES**

En aucun cas un coureur ayant abandonné ou ayant été éliminé, ne pourra pendant la durée de l'épreuve participer à une autre compétition.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 30 avril de 10h00 à 12h00 à l'Institut Rural des Mauges 8 rue des Cèdres 49600 Beaupreau.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 10h30 à 12h00 le samedi 30 avril 2022.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h15 et aura lieu à la permanence (Institut Rural des Mauges).

ARTICLE 5. ORDRE DE DEPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

L'ordre des départs est fixé par le jury des commissaires. L'écart entre chaque coureur est fixé à une minute. Les coureurs devront circuler uniquement sur la moitié droite de la route dans le sens de la course. Les véhicules devront respecter le code de la route entre l'arrivée de leur coureur et le retour au point de départ.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence qui sera communiqué lors de la réunion des DS.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le dépannage sera assuré par le Directeur sportif de chaque équipe, toutefois l'organisation s'engage à fournir 2 véhicules de dépannage neutre, à charge pour les équipes de fournir leurs roues pour assurer le dépannage. Chaque équipe fournira lors de la réunion des Directeurs Sportifs 1 paire de roues. 1 paire de roues sera également mise dans la voiture balai.

ARTICLE 8. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

La règle dite « des trois derniers kilomètres » est applicable pour les 2 étapes en ligne

Selon l'article du règlement FFC 2.6.024 : En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident tout évènement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident.

Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un commissaire en levant le bras et en se présentant auprès d'un commissaire dès la ligne d'arrivée franchie.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Le présent article n'est pas applicable en cas d'arrivée en sommet. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des commissaires de manière indépendante.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

Les délais d'élimination sont de 10% pour les étapes en ligne, et 25 % pour le contre la montre.

Conformément à l'article 2.6.028 du règlement FFC, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Dans le cas où des coureurs effectivement arrivés hors délai sont repêchés par le collège des arbitres, ils se verront retirer l'ensemble de leurs points acquis au classement général des différents classements annexes.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis dans l'ordre des maillots :

- Classement Individuel au temps : Maillot Bleu
- Classement Jeune (-23ans) : Maillot Blanc
- Classement par Points : Maillot Vert
- Classement Grimpeurs : Maillot Rouge
- Classement Sprint intermédiaire : Maillot Orange
- Classement par Equipes.

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 3 étapes.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors des étapes contre la montre individuelle sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.

En cas de nouvelle égalité ou à défaut d'étapes contre la montre individuelle, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape à l'exception et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour le Classement par points, les coureurs marquent des points lors de sprints intermédiaire : attribution au 3 premiers coureurs (5 ;3 ; 1), et à l'arrivée en fonction du classement de l'étape : attribution au 15 premiers pour les étapes en ligne (25 ;20 ;16 ;14 ;12 ;10 ;9 ;8 ;7 ;6 ;5 ;4 ; 3 ;2 ;1), et pour le contre la montre seul les 10 premiers marquent des points (10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1).

Il sera tenu compte du meilleur total de points, en cas d'égalité, du nombre de victoire d'étape, du nombre de premières places lors des sprints intermédiaires et enfin de la place au classement général.

Pour le classement des Grimpeurs, les coureurs marquent des points lors des sprints grimpeurs : attribution au 3 premiers coureurs (5 ;3 ; 1). Au classement général de ces grimpeurs, il sera tenu compte du meilleur total de points, puis du meilleur total de places de 1, puis de 2, puis de 3, et enfin de la place au classement général.

Pour le Classement Sprints Intermédiaires, les coureurs marquent des points lors de sprints intermédiaires : attribution au 3 premiers coureurs (5 ;3 ; 1), il sera tenu compte du meilleur total de points, puis du meilleur total de places de 1, puis de 2, puis de 3, et enfin de la place au classement général.

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés entre le 1^{er} Janvier 2000 et le 31 Décembre 2005. Le premier jeune au classement général au temps devient par la même occasion le meilleur jeune.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors des étapes contre la montre individuelle sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.

En cas de nouvelle égalité ou à défaut d'étapes contre la montre individuelle, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape à l'exception et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Pour le classement par équipe, le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leur trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivant jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1 : Nombre de première place dans le classement par équipes

2 : Nombre de 2^{ème} place dans le classement par équipes, etc...

S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général.

Toutes équipes réduites à moins de 3 coureurs est éliminée du classement général par équipe.

ARTICLE 11. PRIX

Les prix des classements étapes et général seront versés par le Comité Régional.

Les concurrents pouvant prétendre à un podium au classement général et particulier, doivent prendre leurs dispositions pour être présents lors des cérémonies protocolaires qui se dérouleront au podium à la fin de la 1^{ère} et 3^{ème} Etape. Leur participation à la remise des maillots est OBLIGATOIRE sauf cas de force majeure.

La remise des maillots et gerbes après la seconde étape, s'effectuera à 13h15 à la salle des Mauges à La loge pendant le repas des organisateurs, et chaque directeur sportif devra assurer le transport des coureurs porteurs des maillots distinctifs ainsi que le vainqueur du Contre la montre.

Les trophées et coupes seront remis lors de la proclamation des résultats après la dernière étape.

Le paiement des primes et le remboursement des cautions seront effectués par courrier la semaine suivant la course.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Les contrôles antidopage auront lieu à l'institut rural, 8 rue des Cèdres 49600 BEAUPREAU

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole après chaque étape.

- Le vainqueur de l'étape
- Leader du classement Général
- Les leaders des classements annexes suivants:
 - Leader du classement par Points

Leader du classement Grimpeurs
Leader du classement Sprint Intermédiaires
Leader du classement Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final :

- Les 3 premiers du Général de l'épreuve
- Les vainqueurs des classements annexes suivants:
 - Leader du classement par Points
 - Leader du classement Grimpeurs
 - Leader du classement Sprint Intermédiaires
 - Leader du classement Jeune
 - La meilleure équipe au classement Général

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 15. LES ETAPES

L'épreuve comprend 3 étapes :

Samedi 30 avril 2022	1ère étape	128,6 Km en ligne
Dimanche matin 1 Mai 2022	2ème étape	12 Km (Contre la Montre individuel)
Dimanche 1 Mai 2022	3ème étape	99,6Km (1 Boucle de 60,4 km et 7 tours de 5,6 km)

CLASSEMENT PAR POINTS

1^{ère} ETAPE : 4 Sprints Intermédiaires + Arrivée (15 premiers)

2^{ème} ETAPE : Arrivée (10 Premiers)

3^{ème} ETAPE : 4 Sprints Intermédiaires + Arrivée (15 Premiers)

CLASSEMENT GRIMPEURS

1^{ère} ETAPE : 4 Sprints Grimpeurs

3^{ème} ETAPE : 4 Sprints Grimpeurs

CLASSEMENT SPRINT INTERMEDIAIRE

1^{ère} ETAPE : 4 Sprint Intermédiaires

3^{ème} ETAPE : 4 Sprint Intermédiaires

Informations pratiques

Secrétariat – Permanences – Accueil des officiels et des équipes

Institut Rural des Mauges 8 rue des Cèdres – 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

Adresse de correspondance : BVS 12 rue Chanoine Libault 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

Permanences : Institut rural :

Samedi 30 avril 2022 : 10h00 accueil des officiels.

Samedi 30 avril 2022 à partir de 10h30 accueil pour l'hébergement des équipes

Samedi 30 avril 2022 de 10h30 à 12h00 (Contrôle des licences - remise des dossards et plaques de cadre)

Samedi 30 avril 2022 : 12h15 – Réunion des directeurs sportifs (présence obligatoire)

Restauration : (sont pris en charge les repas du samedi soir - Petit déjeuner et dimanche midi)

Lycée des mauges – Route de l'hippodrome – 49600 BEAUPREAU

Samedi soir : 20h00

Dimanche Petit déjeuner de 6h00 à 8h00

Dimanche Midi : 11h00

Hébergement :

Institut Rural – Route du Fief Sauvain – 49600 BEAUPREAU

Lycée des Mauges – Route de l'hippodrome – 49600 BEAUPREAU

A chacun de prévoir ses draps ou son sac de couchage.

Un local spécial sera à la disposition des équipes pour le stockage des vélos et **donc aucun matériel (vélo) ne devra être déposé dans les chambres.**

Sécurité course :

La sécurité course est assurée par : Brigade Mobile de la gendarmerie (4 le samedi et 4 le dimanche après-midi) + 10 Motos MASC + 1 Médecin + 1 ambulance secouristes agréées.

Liaison Radio :

Les véhicules des directeurs sportifs doivent être équipés de radios, Jérémie LAUNAY assure les liaisons radios en cas de panne.

Contacts

BUREAU TOUR DES MAUGES

Directeur de l'épreuve	Cédric BERNIER	06 32 41 45 52
Secrétaire	Joel COUET	06 72 21 18 85
Trésorier	Nicolas BEYER	06 47 30 48 59
Sécurité de la course	Henri MAUGET	06 81 18 63 46

Jury des arbitres

Président du Jury : GODIN Claude

Arbitres : PONIER Lilian et BAUDO Mickaël

Juge à l'arrivée : BRIN Guillaume

Arbitre Moto : RENOU Erwan

Chronométrateur : VITOUR Bertrand

HEBERGEMENT - RESTAURATION

André BERNIER	06 77 23 33 66
Nadia CONTENTIN	06 37 97 29 57

HOPITAUX:

Centre Hospitalier CHOLET	1 rue Marengo	02-41-41-60-00
Polyclinique du Parc-CHOLET	Av des sables	02-41-63-42-00
CHU ANGERS	4 rue Larrey	02-41-35-36-37
Cabinet Médical BEAUPREAU	4 rue Ambroise Paré	02-72-88-36-00
	49 Rue Louise Voisine	02-41-70-09-28

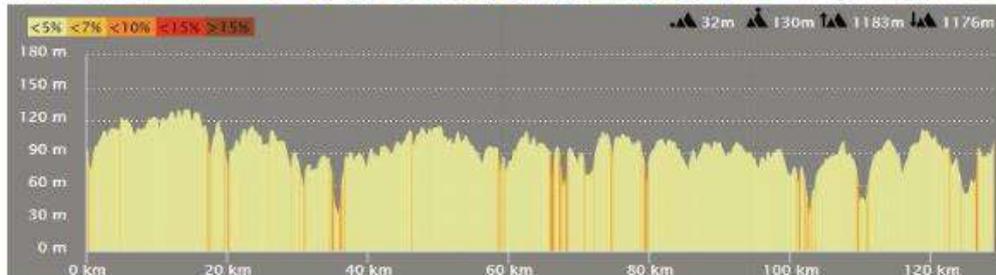
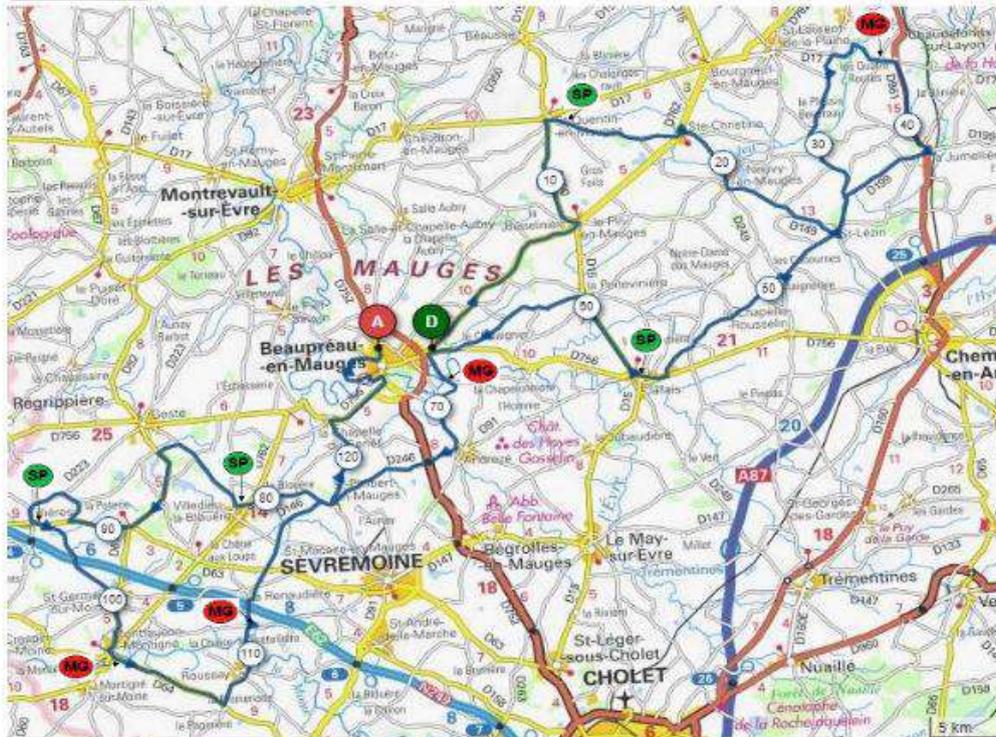
Personnel à disposition pour le contrôle médical

Joel COUET	06 72 21 18 85
Laurent ALLAIRE	06 37 78 38 42

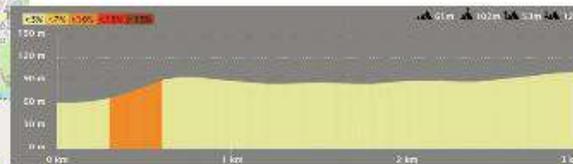
TOUR DE S MAUGES 2022															
30 Avril 2022 (14h30)															
1ère ETAPE															
Horaires	Km parcours	Km restant													
			Départ total, rue de la Ligne (fin de route)												
14:20						77,9	51,2	D246	Dir Villiedieu La Blouère						
						16:24	80	73,5	D246	VILLEDEU LA BLOUERE					
	14:30	0	129,1	D762	Départ KIT 0: Sortie de Beaupreau dir Le Pin en Mauges (après Proux), face à la rue de la maroiserie										
	14:41	7,4	121,7	D762	Le Pin en Mauges										
		7,8	121,5	D762	Rond point tout droit, av des Mauges dir Chalignes										
		7,8	121,3	D150	A gauche, Av d'Anjou, dir St Quentin en Mauges				16:26	81,1	48,0	D246	SP3: rue du christ roi (entre n°28 et 30 face rue sans issue)		
	14:47	12,1	117	D150	ST QUENTIN EN MAUGES					81,3	47,8	D246	Stop à droite, dir Gesté		
		12,8	116,5	D150	A droite, rue St Louis					84,6	44,5		A gauche, dir Espace Thévinère		
	14:49	13,1	116,0	C3	SP1: au croisement face à la chapelle					85,5	43,8	D67	A gauche, dir Espace Thévinère		
	14:55	17,7	111,4	C3	STE CHRISTINE					89,2	39,9	D63	Stop à droite, dir Tilières		
		17,7	111,4	D762	Stop à gauche, rue nationale					91,5	37,6	VC	A droite, direction lieu dit "La Poterie"		
		18	111,1	D149	A droite, dir Neuvy en Mauges, rue d'Anjou					92,5	36,6	VC	à gauche, rue du Douet		
	14:59	20,6	108,5	D149	NEUVY EN MAUGES					93,3	35,8	D223	A gauche, direction Tilières		
		20,9	108,2	D149	A droite, rue François Cougoul					16:46	94,8	34,3	D223	TILLIERES: Chicanes et flot central entrée bouvy	
		21,2	107,9	D149	A gauche, rue du bocage, dir St Lézin					95,2	33,9	D63	Stop à gauche, rue du pont neuf, dir St Germain/Moine		
	15:06	25,4	103,7	D149	ST LEZIN					16:48	95,7	33,4	D63	SP4: Tilières, rue du pont neuf (face coopérative vélos)	
		25,7	103,4	D199	A gauche, rue du Val d'Aubance, direction St Laurent de la Plaine					95,8	33,3	D224	A droite dir St Germain/Moine		
		27,2	101,9	D199						16:52	99	30,1	D224	ST GERMAIN/MOINE	
		27,3	101,8	D131	dir St Laurent de La Plaine								Rue de Bretagne, rue Blaise Pascal, rue du chemin des dames		
		30	99,1	D131	Tout droit, dir St Laurent de la Plaine					99,4	29,7		Rond point tout droit		
		31,1	98	D131	A droite, dir St Laurent de la Plaine (itinéraire conseillé PL)					99,7	29,4		A gauche, rue de la mairie		
		34,4	94,7	D17	Au stop à droite, dir St Lambert du Lattay					99,8	29,3		A droite, rue de l'Aguefoux, toute direction, rue des bottiers		
	15:33	38,9	82,1	D17	M01 Haut de la côte, (face carrefour après feu dit "le geste serré")					100,3	28,8	D67	Tout droit direction Montfaucon		
		37,5	91,6	D961	Stop à droite, carrefour des 4 routes, dir La Jumellière					16:56	101,6	27,5	D67	MONTFAUCON/MOINE	
	15:28	40,4	88,7	D961	LA JUMELLIERE						129,1	D67	Rue des Aulneaux		
		41,1	88	D199	A droite, rue de l'école, dir St Lézin					102,2	26,9	D762	Stop à droite, rue Foulque Ners, direction Montargis/Moine		
		41,5	87,6	D199	Tout droit, dir St Lézin					102,4	26,7	D762	Attention rétrécissement après virage sur pont		
		45	84,1	D199	A gauche, dir St Lézin					102,7	26,4	D64	Rd pt tout droit, dir Roussay		
	15:36	46,1	83	D199	ST LEZIN					16:59	103,2	25,8	D64	M03 Sortie de Montfaucon	
		46,6	82,5	D349	Tout droit, rue de la mairie, dir La Chapelle Rousselin					107,5	21,6	D146	A gauche, dir Roussay		
		49,2	79,9		A droite, dir Jallais					17:06	108,4	20,7	D146	ROUSSAY	
		49,4	79,7		A gauche, dir Jallais					109	20,1	D146	Rd pt tout droit, rue des 4 chemins, dir La Renaudière		
		50,4	78,7		Tout droit, dir Jallais					109,3	19,8	D146	Au stop, tout droit, rue St Joseph, dir La Renaudière		
		53,8	75,3	D249	Tout droit, dir Jallais					109,5	19,6	D146	Stop à droite, virage serré, dir La Renaudière		
	15:49	55	74,1	D249	JALLAIS					17:10	111,5	17,6	D146	M04 Côte sortie de Roussay Lieu dit "La Pouter"	
		55,5	73,6	D756	Stop à droite, av de la libération					17:11	112,3	16,8	D146	LA RENAUDIÈRE	
		55,9	73,2	D756	Rd pt à droite, Bvd Cathelineau					112,4	16,7		A droite, rue de la gastine		
		56,1	73,0	D756	Rd pt tout droit, Bvd Cathelineau					112,8	16,3		Au stop tout droit, rue de la Cayenne		
		56,3	72,8	D756	Rd pt tout droit, Bvd Cathelineau					113,1	16	D146	Stop à droite, rue des mauges, dir St Philbert en Mauges		
	15:51	56,6	72,5	D756	SP2: Bvd Cathelineau (face rue de la bouère)					113,8	15,3	D146	Au stop tout droit, dir St Philbert en Mauges		
		56,8	72,3	D15	Rd pt à droite, rue St Jean, dir La Poitevinère					115	14,1	D146	Tout droit, dir St Philbert en Mauges		
	15:56	60	69,1	D15	LA POITEVINIERE					117,5	11,6	D146	Stop à droite, dir St Philbert en Mauges, La Chapelle du Genêt		
		60,5	68,6		A gauche, rue du 10 déc 1793, dir Beaupreau					17:19	117,8	11,3	D146	ST PHILBERT EN MAUGES	
		65,8	63,3	D756	Stop à droite, dir Beaupreau							D146	Rue des Cèdres, dir La Chapelle du Genêt		
		67,1	62		A gauche vers le moulin au moins					17:24	121,3	7,8	D146	LA CHAPELLE DU GENET	
		67,6	61,5	VC	Attention virage dangereux dans le bas de la descente avec rétrécissement pont					121,6	7,5		Tout droit, rue des mauges		
	16:08	68,9	60,2	VC	M02: Lieu dit "le fond"					121,9	7,2		A droite, dir Beaupreau		
		68,8	60,3	VC	Tout droit					121,95	7,15	D756	Stop à droite, rue nationale, dir Beaupreau		
		69,9	59,2	VC	Stop à gauche (La Gobinière)					122,4	6,7	D756	Rd pt tout droit, dir Beaupreau		
		70,6	58,5		Stop à gauche, dir Andrezé					124	5,1		Rd pt tout droit, dir Beaupreau		
		71,8	57,3	D246	Stop à droite, dir St Philbert en Mauges					17:28	124,1	5	BEAUPREAU		
		73,1	56	D246	Rd pt 2ème sortie dir St Philbert en Mauges					124,8	4,3		Rd pt à gauche, rue des Mauges		
	16:20	77	52,1	D246	ST PHILBERT EN MAUGES					125	4,1		A gauche, après le pont, rue des arts et métiers		
		77,2	51,9	D246	Stop à droite, rue des tisserands					125,7	3,4		Stop à gauche, rue moreau		
		77,4	51,7	D146	Stop à gauche, dir Villiedieu La Blouère					125,8	3,3		rd pt tout droit, chemin de la roche barston		

	126,3	2,8		A droite
	126,6			A droite, La Roche Baraton
	127,6	1,5		A droite, rue de la malfaïère, dir Beaupreau
	128	1,1	D80	Stop à droite, rue du pressoir
	128,4	0,7	D80	Stop à gauche, av de l'Europe
	128,5	0,6		Dérivation des DS, A gauche rue de la cité
	128,8	0,3	D80	Au feu à gauche rue de la îme
	17:25	128,1	0	ARRIVEE: Podium rue de la îme

Parcours du TDM 2022:



3 Derniers KM: carte et profil



Demier KM Sports Intermédiaires : carte et profil

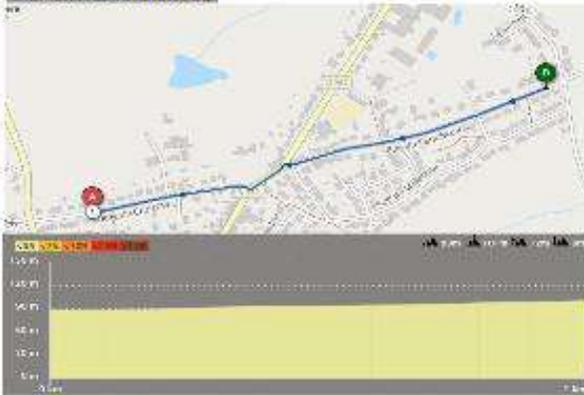
SI1 St Quentin en Yvelines KM 13,1



SI2 Jalloux KM 35,6



SI3 Villedeau la Blouère KM 81,1



SI4 Lilliers KM 95,7

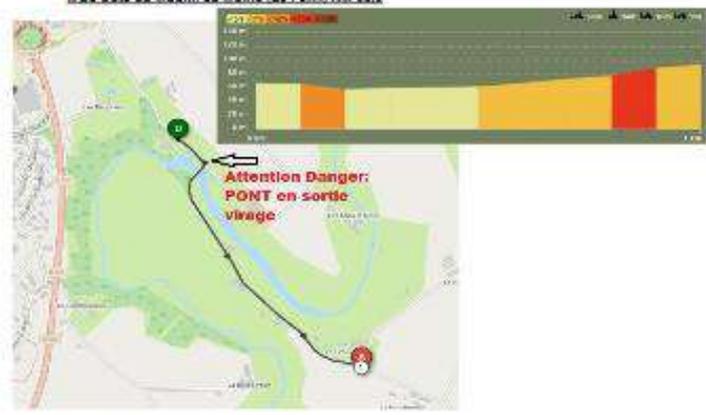


Demier KM Grimpeurs : carte et profil

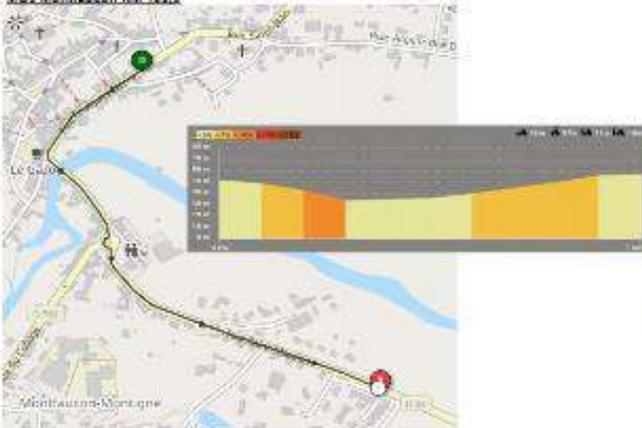
MG1 côté du Jeu KM 35,2



MG2 Côté du Moulin au Moine (Le Ferrol) KM 89,5



MG3 Monthoucan KM 103,3



MG4 Le Compadre KM 111,5



TOUR DES MAUGES

2ème Etape Dimanche 5 Mai 2022

Moyenne:

Moy

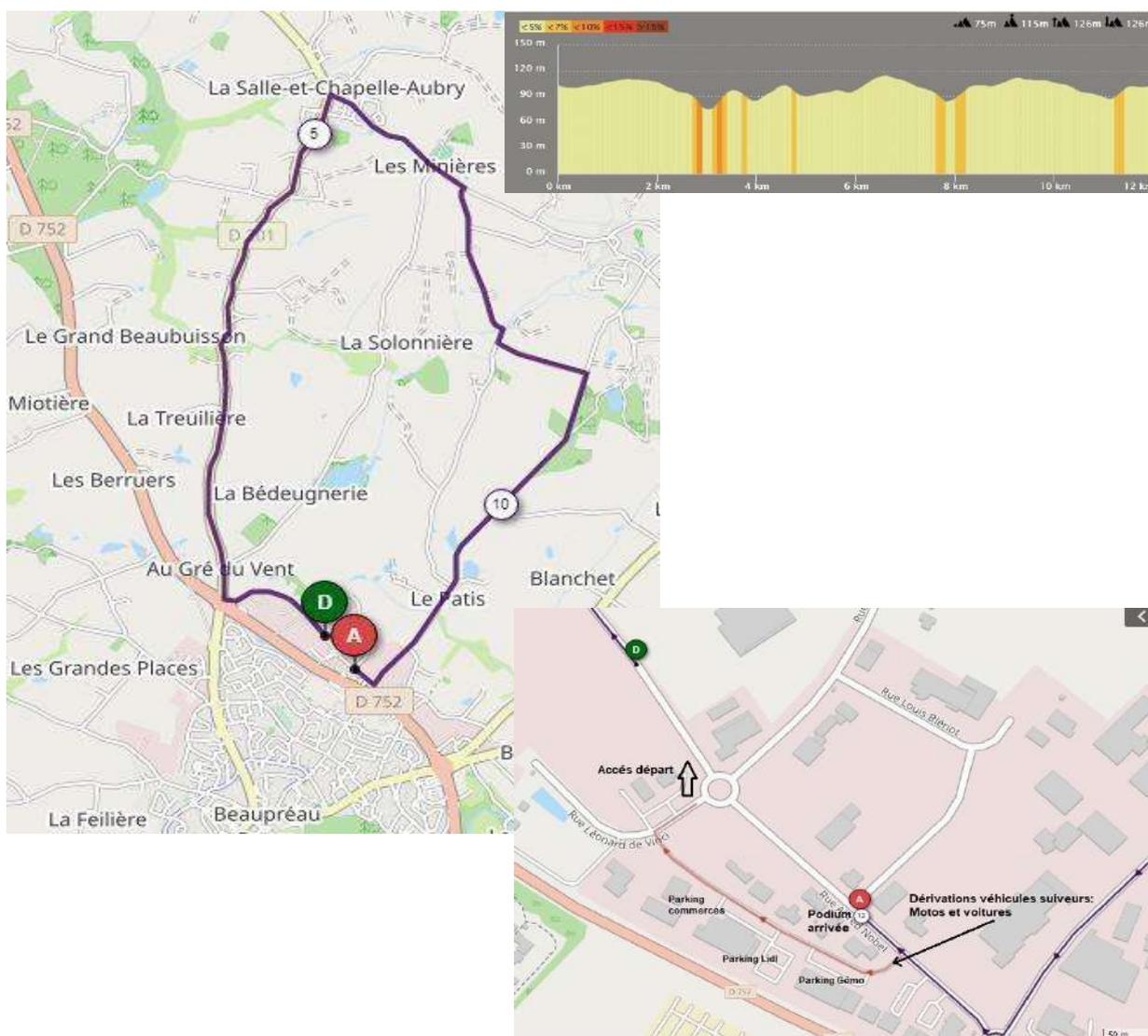
42

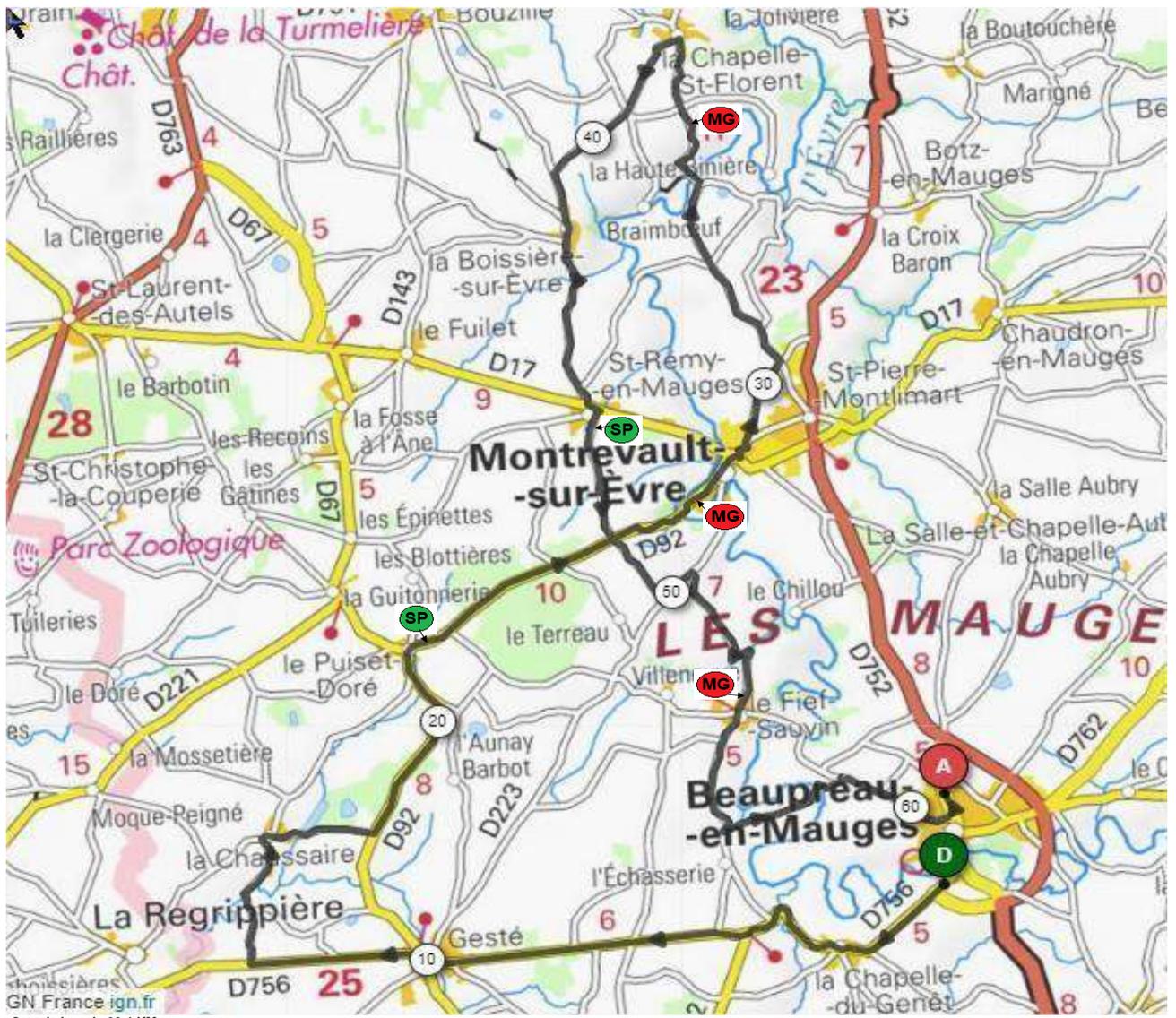
Départ 1er coureur : 8h30

Arrivée dernier coureur : 11H00

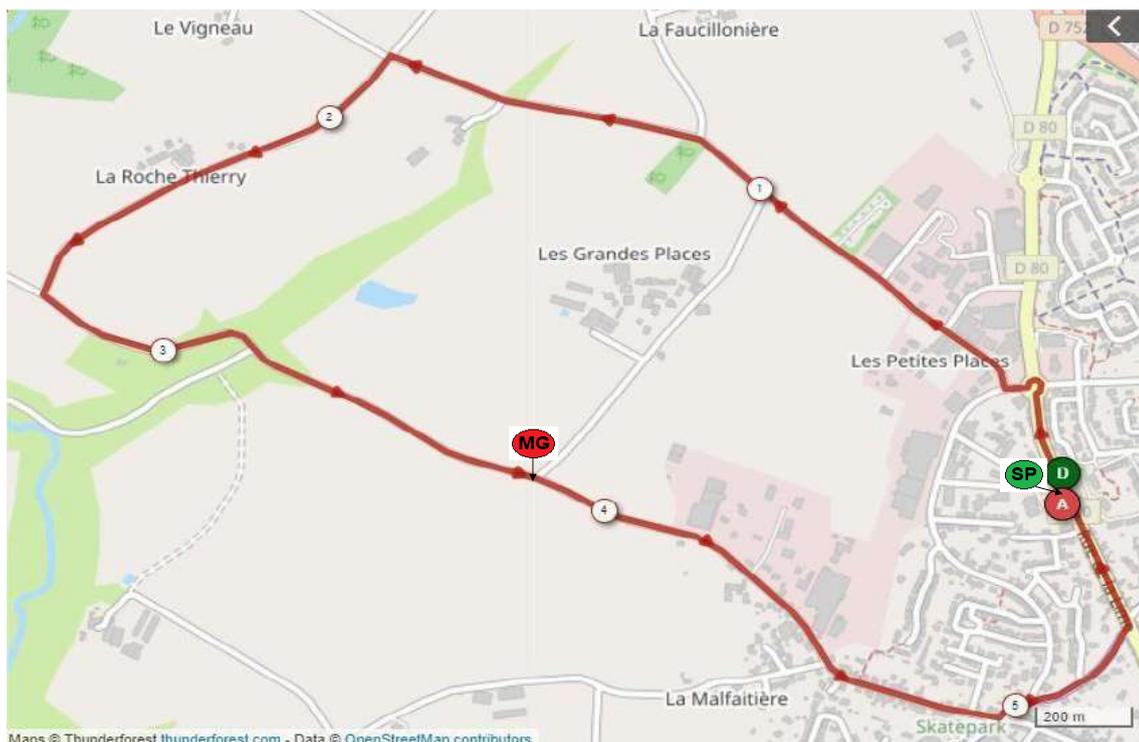
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

LOCALITES	KMS	VOIES	1er coureur	Dernier coureur
Beaupreau (Rue Gustave Eiffel) DEPART	0,0		8:30	10:43
Rond Point de la Loire: à droite dir La Salle Aubry	1,0		8:31	10:44
D201- dir La Salle Aubry		D201		
La Salle Aubry (Rue des Thébaudières)		D201	8:37	10:50
A droite rue du Stade	5,2		8:39	10:52
Les Minières	6,3	D134	8:40	10:53
A droite, dir lieu dit la haye, godessard, le bordage	6,8		8:43	10:56
A droite dir beaupreau	8,8	VC4	8:47	11:00
Rond point à droite, rue Alfred Nobel	11,8			
Dérivation Véhicules suiveurs (motos et voitures): à gauche rue Jules Verne	11,9		8:47	11:00
Beaupreau (Rue Alfred Nobel) ARRIVEE	12,0		8:47	11:00





Grande boucle 60.4 KM:



Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors

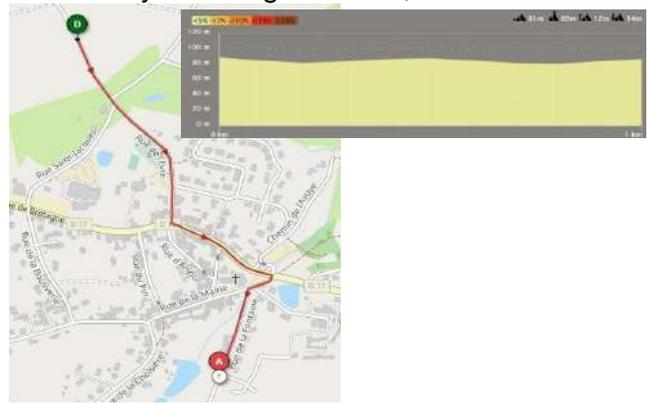
Circuit Final:

Dernier KM Sprints Intermédiaires : carte et profil

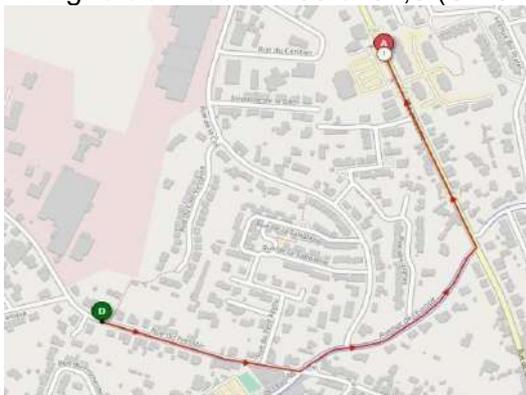
SP1 Le Puiset Doré KM 20,6



SP2 St Rémy en Mauges KM 45,2



SP3 et 4 Ligne d'arrivée KM 66 et 82,8 (CT 6 et 3)



Dernier KM Grimpeurs : carte et profil

MG1 Côte de Montevault KM 26,5



MG2 Côte de la Chapelle St Florent KM 35

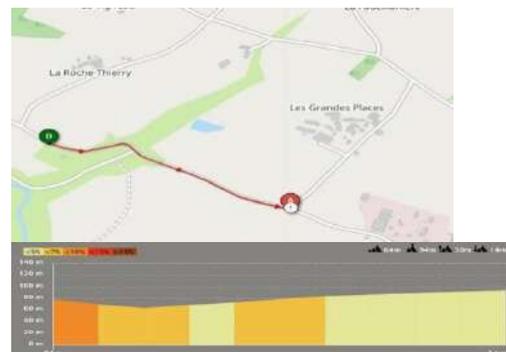
(montée de 1,4km)



MG3 Côte du Fief Sauvain KM 52,6



MG4 Côte des Gdes places (circuit final) KM 75,4



BEAUPREAU-VELO-SPORT

TOUR DES MAUGES

2022

LISTE DES PRIX

Place	1ère ETAPE	2ème ETAPE	3ème ETAPE	Classement GENERAL	Classement EQUIPES	Classement POINTS	Classement GRIMPEURS	Classement ESPOIRS- JUNIORS	Classement SPRINTS	
1	111,00 €	60,00 €	111,00 €	129,00 €	58,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	
2	84,00 €	46,00 €	84,00 €	101,00 €	50,00 €	29,00 €	29,00 €	29,00 €	29,00 €	
3	66,00 €	37,00 €	66,00 €	79,00 €	43,00 €	26,00 €	26,00 €	26,00 €	26,00 €	
4	55,00 €	30,00 €	55,00 €	66,00 €	37,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	
5	46,00 €	24,00 €	46,00 €	52,00 €	24,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	
6	40,00 €	21,00 €	40,00 €	46,00 €	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	
7	30,00 €	17,00 €	30,00 €	37,00 €	17,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	
8	26,00 €	14,00 €	26,00 €	29,00 €	15,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	
9	17,00 €	9,00 €	17,00 €	20,00 €	14,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	
10	11,00 €	6,00 €	11,00 €	14,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	
11	9,00 €	5,00 €	9,00 €	12,00 €						
12	9,00 €	5,00 €	9,00 €	9,00 €						
13	9,00 €	5,00 €	9,00 €	9,00 €						
14	9,00 €	5,00 €	9,00 €	9,00 €						
15	8,00 €	4,00 €	8,00 €	8,00 €						
16	8,00 €	4,00 €	8,00 €	8,00 €						
17	8,00 €	4,00 €	8,00 €	8,00 €						
18	6,00 €	3,00 €	6,00 €	8,00 €						
19	6,00 €	3,00 €	6,00 €	6,00 €						
20	6,00 €	3,00 €	6,00 €	6,00 €						
				564,00 €	305,00 €	564,00 €	656,00 €	290,00 €	170,00 €	170,00 €
				3 059,00 €						
Total										

RECOMPENSES

1^{ère} étape

Maillots distinctifs

+ coupes aux 3 premiers de l'étape au podium rue de la lime après l'arrivée

2ème étape

Maillots distinctifs remis à la salle des Mauges à La loge à 13h15

+ coupe aux vainqueur de l'étape

3ème étape

Coupes / gerbes aux 3 premiers de l'étape

Maillots distinctifs aux leaders

Coupes et gerbes aux 3 premiers du général

Trophée à la première équipe

Remis après l'arrivée au podium protocolaire





BULLETTIN D'ENGAGEMENT TOUR DES MAUGES 2022

CLUB	N° DU CLUB	CACHET DU CLUB OU SIGNATURE DU RESPONSABLE SI ENVOI PAR COURRIER	
RESPONSABLE :			
TELEPHONE :			
DATE DE L'EPREUVE	30/04 et 01/05/2022	NATURE DE L'EPREUVE	1-2-3 et J
LIEU DE L'EPREUVE BEAUPREAU EN MAUGES			
CLUB ORGANISATEUR BEAUPREAU VELO SPORT			

CATEG.	ANNEE NAIS.	NOM	PRENOM	ASSOCIATION	N° LICENCE UCIID
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7	REPLACANTS				
8					
9					
10					

Tarifs 11 € par étape et par coureurs soit 198 € par équipe complète
 A renvoyer par mail à beaupreaus@gmail.com
 ou par voie postale avec le règlement à Beaupreau velo sport
 12 rue Chanoine Libault Beaupreau 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

